

## Rapport annuel de l'Association professionnelle suisse de musicothérapie ASMT 2020

Chers membres,

Dans ce rapport annuel, ce sera la dernière fois que je rendrai compte des activités de l'ASMT. Après neuf ans, je renonce définitivement à la présidence de l'ASMT et mets en même temps fin à mes quatorze années de travail au sein du comité. La présidence restera vacante pendant un an jusqu'à ce qu'une ou deux personnes soient trouvées pour l'année prochaine.

Avec le recul, l'ASMT a elle aussi été marquée en 2020 par la pandémie de Coronavirus et les défis qui y sont associés. Le confinement et les mesures Corona en constante évolution ont été particulièrement durs pour nos collègues musicothérapeutes indépendants. Notre nouvelle adhésion à OdA ARTECURA s'est avérée positive. OdA ARTECURA est régulièrement informée des directives actuelles de l'OFSP, de leur signification et de leur mise en œuvre, notamment dans les pratiques de thérapie ambulatoire. Cela a permis d'améliorer l'acceptation et la collaboration avec OdA ARTECURA. Rahel Roth, qui siège au comité d'OdA ARTECURA depuis un an et nous y représente, y a contribué. En relation régulière avec le comité de l'ASMT, elle transmet nos besoins de manière engagée et compétente et agit ainsi en bâtisseuse de ponts. Nous pouvons également signaler que de plus en plus de membres de l'ASMT passent avec succès l'examen professionnel supérieur pour devenir art-thérapeute avec diplôme fédéral spécialisation musicothérapie ; parmi eux se trouvent beaucoup d'anciens diplômés du cursus de musicothérapie clinique MAS à la ZHdK. La période de transition négociée à l'époque pour un EPS (examen professionnel supérieur) facilité a expiré le 21 mars 2021 (date limite de dépôt des demandes). Malgré notre fusion avec les art-thérapeutes au sein de l'organisation faîtière OdA ARTECURA, il est toujours important de conserver notre propre identité de musicothérapeute spécialisé. Cette possibilité est offerte par les cours de formation continue régulièrement proposés en Allemagne et en Europe. Par exemple, grâce au Corona, il est actuellement possible de suivre en ligne toutes les meilleures formations internationales et de se tenir ainsi au courant des derniers développements scientifiques. L'inconvénient des événements en ligne est le manque de réunions en direct. Heureusement, nous avons pu au moins rattraper le retard dans la remise du prix EMTC Lifetime Achievement Award pour l'ensemble de l'œuvre de Heidi Fausch lors d'un dîner en direct en septembre, en raison de l'annulation de l'assemblée générale de l'ASMT de l'année dernière. Nous en avons déjà parlé lors d'une précédente newsletter.

Cette année également, des changements dans la composition du comité sont à annoncer. Comme je l'ai écrit, je dis au revoir à la présidence et au comité après de nombreuses années instructives, mais aussi intensives. Notre engagement politico-professionnel pour une reconnaissance suisse de la profession de musicothérapeute a été particulièrement formateur, long et instructif pour moi. Cela m'a donné un aperçu très diversifié du système éducatif suisse et de ses services responsables. Si nous n'avons pas atteint notre objectif initial de reconnaissance professionnelle au niveau Haute Ecole, j'espère toutefois que nous avons contribué à l'amélioration des conditions de travail de nos membres en adhérant à l'organisation faîtière de l'art-thérapie OdA ARTECURA et en leur offrant la possibilité de passer un examen professionnel supérieur pour devenir *art-thérapeute avec diplôme fédéral spécialisation musicothérapie*. Je quitte le comité, enrichie à bien des égards, et je vous remercie de votre confiance au fil des ans. Les nombreuses réunions avec les membres de notre association me manqueront beaucoup.

Afin que mon cœur et mon âme demeurent au service de notre merveilleuse profession, je suis devenue membre de la commission d'assurance qualité d'OdA ARTECURA en décembre 2020.

Diandra Russo se retire également du comité, comme mentionné dans l'invitation à l'AG. Suite à sa nomination à la direction du cursus d'études *MAS en musicothérapie clinique* de la ZHdK (Zürcher Hochschule der Künste), elle relève un nouveau défi professionnel passionnant.

Diandra a enrichi le comité par sa fraîcheur et sa bonne humeur. Elle a toujours accompli ses tâches avec efficacité et compétence et a soutenu l'utilisation moderne des nouveaux médias tels que Facebook. Nous sommes réticents à la laisser partir, mais nous lui souhaitons tout le succès possible dans sa nouvelle tâche. Pour notre double succession à Diandra et à moi, nous proposons deux membres dévoués de l'ASMT, Rahel Roth et Mireille Lesslauer à l'élection lors de l'AG. Leur CV a été joint à l'invitation à l'AG.

L'équipe du comité, dans sa composition actuelle, avec le soutien de Dorothée Hauser au secrétariat de l'ASMT, a été active à temps partiel dans diverses commissions, conformément aux objectifs annuels et aux nouvelles urgences.

### **Objectifs annuels 2020/21**

1. *L'élaboration de nouvelles règles d'admission à l'ASMT*

Sandra Lutz et Susanne Korn ont révisé notre règlement d'admission devenu obsolète et l'ont adapté aux exigences du Diplôme fédéral en Art-thérapie spécialisation musicothérapie. Leur projet, qui a été accepté par les écoles suisses de formation en musicothérapie, sera mis au vote lors de l'assemblée générale de ce jour et dont nous recommandons l'approbation. Un grand merci à Sandra Lutz et Susanne Korn !

2. *Réviser les structures de l'association, dans le but de rendre la participation au comité/la présidence financièrement plus attrayante.*

Nous avons dû repousser cet objectif une nouvelle fois, car la situation financière de l'ASMT ne nous permet pas de payer le travail du comité sur une base mensuelle.

3. *Clarifier l'avenir du présidium/co-présidium (modification des statuts ?)*

Cet objectif a également été mis en veilleuse, par manque de personne actuellement disponible pour la présidence.

Outre les objectifs annuels, il y avait suffisamment d'autres tâches pour les différentes commissions.

### **Commission Visibilité/Représentation/Relations publiques**

Diandra Russo et Christine Gasser ont travaillé l'année dernière sur de nouvelles idées et possibilités de relations publiques. Elles ont élaboré des stratégies pour augmenter, d'une part, le nombre de nos membres et, d'autre part, la visibilité de notre profession. Les idées suivantes ont été mises en œuvre et certaines ont été reportées à l'année 2021 en raison de la situation actuelle :

### **Développement d'un dépliant bilingue pour favoriser l'adhésion de membres de soutien**

Les deux dépliants seront affichés sur la page d'accueil et inviteront également les membres actuels de l'ASMT à recruter de nouveaux membres de soutien pour l'ASMT.

### **Maintenir le contact avec les écoles de musicothérapie :**

- Présentation de l'ASMT au FMAS (Berufsausbildung in Musiktherapie mit integriertem Instrumentenbau) et
- Présentation de l'ASMT à la ZHdK du 20 décembre (reportée au 21 mars en raison du Covid)
- Présentation prévue de l'ASMT à l'ERM
  - Brève présentation interactive et échange sur le travail de l'ASMT

- Répondre aux besoins/attentes que peuvent avoir les étudiants d'une association professionnelle
- Développement d'un dépliant bilingue pour favoriser l'adhésion de membres de soutien : les deux dépliants seront affichés sur la page d'accueil et inviteront également les membres actuels de l'ASMT à recruter de nouveaux membres de soutien pour l'ASMT.
- Maintenir le contact avec les écoles de musicothérapie :
  - Jusqu'à présent : visites au FMAS (Berufsausbildung in Musiktherapie mit integriertem Instrumentenbau) et à la ZHdK du 20 décembre (reportée au 21 mars en raison du Covid)
  - Brève présentation interactive et échange sur le travail de l'ASMT
  - Répondre aux besoins/attentes que peuvent avoir les étudiants d'une association professionnelle
- Visibilité de l'ASMT lors d'un congrès professionnel :
  - Stand d'information de l'ASMT au *Sponsoring and Exhibition Hall* SSPP (Société Suisse de psychiatrie et psychothérapie)
  - Congrès annuel de Lugano 2020, reporté en 2021
- Création ASMT *Give Aways* : autocollants, petites percussions
- Projets en cours
  - [Page Facebook](#)
  - [Site web de l'ASMT](#) (avec Dorothee Hauser)

Un grand merci à Diandra Russo et Christine Gasser pour leur travail dévoué. Heureusement, Diandra continuera à maintenir la page Facebook de l'ASMT. Pour soutenir Dorothee Hauser dans la maintenance de la page d'accueil du site de l'ASMT, nous recherchons un membre ou une personne du cercle des membres (partenaire ou enfant, etc.) féru d'informatique. En 2020, nous avons de nouveau pu demander à Christian Kloter la conception graphique du dépliant de formation de l'ASMT.

Malgré le Coronavirus, l'ASMT a également été informée de diverses activités en 2020 dans le cadre de la [Journée européenne de la musicothérapie](#) (15 novembre 2020). Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le rapport de l'EMTC ci-dessous.

### **Commission de politique professionnelle**

Ursula Wehrli, Christine Gasser (Suisse alémanique), Christa Steingruber (Suisse romande) et Diana Ramette-Schneider pour les indépendants ont traité les sujets suivants au sein de cette commission.

#### *Collaboration avec OdA ARTECURA*

- *Représentation de l'ASMT au sein du comité d'OdA ARTECURA*  
Des échanges réguliers avec Rahel Roth via les réunions du comité de l'ASMT et des visioconférences supplémentaires avec Ursula Wehrli ont permis, d'une part, de faire connaître les besoins de l'ASMT à OdA ARTECURA et, d'autre part, de garantir le flux d'informations entre l'association faîtière et l'ASMT. Cette représentation directe de Rahel Roth dans le comité d'OdA ARTECURA contribue de manière significative à l'amélioration et à la normalisation des relations avec l'organisation faîtière.
- *Commission de l'assurance qualité QSK*

Ursula Wehrli a succédé à Regula Utzinger, d'orientation anthroposophique, au QSK d'OdA ARTECURA à la fin de l'année 2020. À l'avenir, elle représentera le domaine de la musicothérapie.

- *Participation à l'assemblée des délégués OdA ARTECURA*  
Ursula Wehrli et Rahel Roth ont participé à la réunion des délégués d'OdA ARTECURA le 12 mars 2021.
- *Experts pour l'Examen Professionnel Supérieur EPS*  
Depuis 2020 déjà, quelques membres de l'ASMT sont engagés comme expert-e-s.

### *Musicothérapeutes indépendants*

Diana Ramette-Schneider et Christa Steingruber ont assuré le contact avec nos collègues indépendants pendant la période de confinement. Elles ont trié les demandes en y répondant elles-mêmes ou en se référant aux informations d'OdA ARTECURA. En outre, Diana Ramette-Schneider a recueilli les témoignages de membres qui ont fait état d'options de thérapie créative en cette période de crise et les a mis à disposition de tous les membres dans une newsletter ASMT très vivante.

### *Collectif Art-thérapieS de Genève*

Le Collectif Art-thérapieS de Genève (art-thérapeutes de diverses spécialités) continue ses actions pour une échelle de salaires appropriée pour les art-thérapeutes à Genève, avec le soutien d'OdA ARTECURA. Anne Bolli, Anne-Laure Murer et Lucie Plantevin, membres de l'ASMT, et Christa Steingruber, membre du comité de l'ASMT, y sont impliquées.

### **Commission Newsletter**

La Newsletter de l'ASMT a été publiée trois fois l'année dernière sous la direction de Jacqueline Stohler et Diana Ramette-Schneider. En plus du mandat officiel d'information, l'équipe éditoriale a réussi à publier des contributions touchantes de membres au cours de la dernière année de crise, renforçant ainsi la cohésion interne de l'association. Je voudrais à ce stade mentionner et remercier nos correcteurs Philippe Lemièr (F) et Martin Deuter (D).

### **Commission formation continue**

Nos deux collègues Christine Erb et Doris Mäder ainsi que Christa Steingruber et Jacqueline Stohler, membres du comité de l'ASMT, ont organisé pour la troisième fois une session de formation continue de l'ASMT à l'occasion de l'AG de l'année dernière. À cause du Coronavirus, cette formation a été reportée au 20 novembre et a finalement rencontré un grand succès. Un grand merci à toutes les organisatrices. Le rapport de la commission sera lu par la suite.

### **Commission échanges européens (délégués EMTC)**

Beate Roelcke est responsable des échanges avec les pays voisins européens en tant que déléguée EMTC de l'ASMT. Elle se représente pour 3 ans supplémentaires et est donc proposée pour réélection à l'Assemblée générale. L'EMTC exigeant désormais aussi un adjoint pour les délégués des pays, le comité de l'ASMT propose à l'Assemblée générale d'élire également Diandra Russo. Vous trouverez plus d'informations sur l'EMTC dans le rapport de Beate Roelcke ci-dessous.

## **Commission éthique**

En raison du Coronavirus, il n'y a pas eu de contact direct entre le comité et la commission éthique cette année. La question de l'amélioration de la visibilité de la commission éthique sur notre site web n'a pas encore été résolue de manière satisfaisante et sera incluse dans la révision du site web de l'ASMT.

Nicole Droin se retirera de la commission éthique en juin. Nous voudrions profiter de cette occasion pour la remercier de son grand engagement pendant de nombreuses années et lui souhaiter tout le succès possible pour l'avenir. En même temps, nous cherchons une personne pour lui succéder et avons lancé un appel à tous les membres. Le rapport détaillé de la commission éthique peut être lu ci-dessous.

## **Finances**

Christine Gasser a repris le bureau du trésorier de l'ASMT et le gère de manière très professionnelle en collaboration avec M. Läderach, fiduciaire mkläderach GmbH. Merci beaucoup ! Fabian Müller, notre vérificateur de comptes interne, a malheureusement démissionné. Nous le remercions chaleureusement pour le travail accompli. Heureusement, nous pouvons proposer Guido Steinmann comme son successeur. Le comité propose à l'assemblée générale d'élire Marcel Stemmer (externe, jusqu'à présent) et Guido Steinmann (membre de l'ASMT, nouveau) comme vérificateurs de comptes de l'ASMT pour 2 ans.

## **Objectifs annuels 2021/22 :**

1. *Adhésion de nouveaux membres*
2. *Travail de relations publiques : visibilité de l'ASMT lors d'un congrès spécialisé*
3. *Trouver un président/co-président*
4. *Intensifier encore la collaboration avec OdA ARTECURA*
5. *40<sup>e</sup> anniversaire de l'ASMT/ organiser un événement anniversaire*

## **Commission admissions**

La commission admissions avec Christa Steingruber comme responsable peut faire état d'une augmentation réjouissante de 13 membres ordinaires et 4 membres associés en 2020. 11 membres ont démissionné, 2 membres ont suspendu leur adhésion, 3 membres sont malheureusement décédés. Ainsi, nous comptons actuellement 224 membres ordinaires, 31 membres associés, 6 membres de soutien et 3 membres honoraires, soit 264 membres.

## **Suspension**

Schreiner-Weixler, Bettina  
Traub, Dominik

## **Décès**

Hänni, Françoise  
Knill, Paolo  
Nemitz, Michael

## **Démissions**

Burri, Regina  
Dettwiler, Daniel

Epiney-Hinnen, Carole  
Grasselli Meier, Marianne  
Hasler-Frischknecht, Alice  
Hold, Doris  
Kauflin, Christoph  
Kelly, Alice  
Loosli, Anne Marie  
Maurer, Marlise  
Rimle-Heeb, Franziska

### **Admissions**

### **Membres ordinaires**

Barbera-Hortian, Verena  
D'Andrea, Elia  
Guillod, Camille  
Kaempf, Priska  
Keraudren-Aichberger, Irmgard  
Kluge, Clemens  
Lauper, Elisabeth  
Lustenberger, Fabian  
Noffke, Ulrike  
Oplatka, Barbara  
Robert-Grandpierre, Christine  
Steinbach, Soren  
Thürlemann, Damaris

### **Membres associés**

Cox, Annette  
Herzog, Carmen  
Legler, Betty  
Plantevin, Lucie

À part d'innombrables contacts par courriers, appels téléphoniques, conversations et réunions dans différentes compositions, le comité au complet a tenu l'année dernière une réunion en présentiel à Olten et 6 conférences Skype (ou Zoom).

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier mes collègues du comité et en particulier notre secrétaire Dorothee Hauser pour cette collaboration toujours très enrichissante, vivante et en même temps productive.

Le secrétariat reçoit presque tous les jours des courriels de membres germanophones ou francophones, mais aussi de personnes extérieures à l'association qui nous contactent pour des questions professionnelles concernant la musicothérapie, les formations, les stages de thérapeutes et de stagiaires, ainsi que des articles de journaux et des mémoires scolaires. Notre page Facebook est également de plus en plus visitée. Ces échanges animent la vie de notre association en interne et contribuent aux relations publiques en externe. Je voudrais toutes et tous vous inviter chaleureusement à poursuivre cette participation active aux activités de l'ASMT et vous remercier encore une fois pour la confiance que vous m'avez accordée pendant de nombreuses années.

Feldis, 21 février 2021  
(Trad. ABL)

Ursula Wehrli Rothe, Présidente de l'ASMT